

Commune de Saint-Jean-de-Chevelu
République Française
Département de la Savoie

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2021

Nombre d'élus en exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

Date de la convocation : 14/12/2021

Date d'affichage : 14/12/2021

L'an deux mil vingt et un et le quatorze décembre à 19 heures 30, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Virginie Girod, Maire.

Présents :

Mesdames DUTHEL, GIROD, HOTTE, LEGAUT, MARTIN, MARTHOUD, PITICCO
Messieurs, CHALANSONNET, CLAVIER, MILLION-ROUSSEAU, PERRAUD, VERRON,

Absent :

Excusés : WAGON Frédéric qui a donné pouvoir à Madame DUTHEL Eliane

Secrétaire de séance : Frédéric VERRON

Délibération 2021-56 Demande de subvention vidéo protection

Madame le Maire rappelle la délibération prise au conseil du 13 juillet 2021 relative à la demande de subvention auprès de la Région pour l'installation de la vidéo protection qui prenait en compte la maintenance sur 5 ans.

Le coût de la maintenance n'étant pas une dépense subventionnable, il convient de redélibérer :

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** d'effectuer une demande de subvention auprès des services de la Région à hauteur de 50 % du montant HT
- **Approuve** le plan de financement ci-après
- **Dit** que cette délibération annule et remplace celle du 13 juillet 2021

Nature des dépenses	Montant	Montant TTC	Nature des recettes	Taux	Montant
Fait et délibéré en séance.	Fait et délibéré en séance.	Fait et délibéré en séance.	Fait et délibéré en séance.	Fait et délibéré en séance.	Fait et délibéré en séance.
			<u>Autofinancement</u>	50 %	24 260 €HT
TOTAL	48 520 €		TOTAL		48 520 € HT

Délibération 2021-57 Décision modificative n° 3 virement de crédit

Madame le Maire explique à l'assemblée que la modification du PLU n'avait pas été prévue au budget et que l'urbaniste a envoyé une première facture. Il est donc nécessaire d'effectuer un virement de crédit pour pouvoir régler la facture avec la bonne imputation (compte 202 document d'urbanisme). Il y a des crédits non utilisés sur le compte 21318 (travaux sur bâtiments publics).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote du virement de crédits suivant, sur le budget de l'exercice 2021

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
20 / 202 / 13	Frais, documents urbanisme, numérisation cadastre	1560.00
Total		

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
21 / 21318 / 21	Autres bâtiments publics	1560.00
Total		

Délibération 2021-58 Participation financière des familles en cas de panier repas dans le cadre d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) à la cantine

Madame LEGAUT, Maire adjoint aux affaires scolaires expose :

Les enfants souffrant d'allergies alimentaires reconnues officiellement dans un cadre de PAI (Projet d'Accueil Individualisé) et mangeant à la cantine sous la forme de panier repas déposé par les parents, bénéficient de l'encadrement de la structure (personnel- chauffage-eau ...).

Il apparait cohérent de convenir d'une participation financière pour cadrer cet état de fait.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

- Décide de demander une participation de 50% du prix en vigueur du repas de la cantine par enfant et jour de présence.

Approbation du Plan de Sauvegarde

La mise à jour du plan de Sauvegarde est terminée, le conseil municipal approuve ce nouveau plan. Madame le Maire prendra l'arrêté dans les prochains jours.

Commissions CCY

Frédéric Verron : commission déchets

La notice d'information concernant la lecture des plaques d'immatriculation pour l'accès à la déchetterie est en cours et sera diffusée prochainement à tous les habitants du canton.

Frédéric Verron : commission tourisme

Reconduction du label « Vignobles et découvertes » qui, pour rappel, vise à développer l'efficacité touristique des destinations viticoles par une mise en valeur de leurs richesses et une mise en réseau des acteurs. Madame le Maire souligne que la Communauté de Commune souhaite une participation plus active par l'ensemble des acteurs.

Travaux prévus sur la maison de la Dent du Chat concernant la climatisation.

Laurent Perraud : commission des eaux

Bilan budgétaire excédentaire. Poursuite des travaux d'amélioration du réseau eau potable. Des travaux sont prévus sur notre commune dans un premier temps à la Servagette puis dans un second temps au centre bourg. La commune profitera de ceux-ci pour renforcer sa défense incendie.

Catherine Marthoud : commission environnement

Projet d'achat de deux véhicules électriques à la CCY et éventuellement en 2022 de deux vélos pour les déplacements peu éloignés des agents de la CCY.

Achat d'un gros broyeur qui tournera dans les communes du canton suivant les besoins.

Madame le Maire informe que la commission environnement projette de mettre en place un forum de sensibilisation envers les 0-25 ans sur différents thèmes (alimentation-biodiversité-changement climatique....) La possibilité de se caler sur la journée européenne de l'environnement du 5 juin est évoquée. A suivre...

Commissions Communales

Personnel – scolaire : Coralie Legaut

Une rencontre a eu lieu avec l'ensemble du personnel de l'école. A cette occasion le plan de sauvegarde leur a été présenté. Un point a été fait sur l'organisation de l'ensemble du ménage ayant pour idée de créer une base de données qui permettrait à chacun de se repérer, plus particulièrement en cas de remplacement.

Pas mal de cas d'absences ont dû être gérées. Les agents font preuve d'un bon esprit d'équipe pour maintenir la qualité du service dans ces cas-là.

La commission a aussi beaucoup travaillé sur la mise en place des primes de fin d'année. Certains points seront modifiés courant de l'année 2022.

Le recrutement du poste de secrétariat se poursuit. Deux candidates ont été reçues, une prochaine rencontre est prévue.

A partir de janvier une secrétaire de mairie itinérante du Centre de Gestion interviendra 2 jours par semaine.

En ce qui concerne l'école, le protocole covid a changé, ce fait a entraîné l'annulation du repas de Noël à la salle des fêtes.

Le spectacle, lui, a pu être maintenu et a été apprécié par tout le public (adultes et enfants)

Communication :

Urbanisme : Frédéric Verron

Une réunion de la commission a eu lieu le 14 décembre avec pour thème principal les modalités de la modification du PLU : notre urbanisme doit révéler les frais supplémentaires et contraintes consécutifs à un nouveau décret paru en octobre.

Les OAP de la Perrotière et des Quatre chemins sont toujours d'actualité avec divers projets encore annoncés, lesquels seront présentés en temps et en heure.

Rappel sur la réglementation de la canalisation des eaux pluviales à plusieurs de nos habitants.

Michel Chalansonnet sera la personne référente au sein du Conseil Municipal concernant l'ensemble des problématiques de la numérotation des rues.

Travaux : Laurent Perraud

Les travaux d'assainissement se poursuivent : 30 à 40% d'arrivée d'eaux parasites à la station devront être résolus. Il conviendra de refaire un passage de caméra.

Plusieurs demandes de devis concernant des problèmes de ruissèlement d'eau, sous la responsabilité de la commune, sont en cours.

Une proposition d'un architecte concernant les travaux d'aménagement de la maison des associations est en phase d'étude par les membres de la commission.

Le devis d'agorespace concernant la réparation du city stade va être signé prochainement ; cette société ayant un quasi-monopole qui a rendu infructueuses les demandes auprès d'autres prestataires...

Communication : Catherine Marthoud

Laurence et Paul sont entrain de faire le flash-info de janvier

Pour le bulletin : il manque beaucoup d'informations sur les associations : prévoir de faire un petit rappel

Les paniers-cadeaux aux personnes âgées ont été distribués avec de bons retours : certains sont impatients de reparticiper à un repas commun.

Une réunion des finances est prévue le 17 février 2022 à 18 heures.

Virginie GIROD

La cérémonie des vœux est annulée suite aux dernières informations du gouvernement.

Une rencontre a eu lieu avec les gérants du camping et AGATE concernant le bail commercial du camping. Les négociations sont en cours. Les gérants investissent. Un point reste crucial : la mise en place juridique de la dissociation entre le camping et la plage.

Pour info :

Le CEN (conservatoire des espaces naturels), dans le cadre de la protection des biotopes des lacs et des marais, achète plusieurs parcelles situées sur notre commune, appartenant à EDF.

Un chèque de 300 000 €, a été remis aux nouveaux propriétaires du Château de la grande forêt, de la part de la Fondation du Patrimoine.

Michel Chalansonnet

La Piéta de Monthoux est exposée, avec d'autres œuvres, jusqu'au 14 mars au Musée-Château d'Annecy : certains conseillers prévoient d'aller la voir le 5 mars 2022 (covoiturage et départ mairie à 9h00).

Présentation d'un groupe qui intervient dans différents domaines (écoles, EHPAD...) concernant la présentation en musique sous forme de spectacle du handicap sous ces formes.

La séance est levée à 21h30